

La Fête du nautisme célébrée dans la région

CHARLES POULIN
charles.poulin@tc.tc

ACTIVITÉS. La Fête du nautisme, organisée par l'Association Maritime du Québec (AMQ), sera de retour les 5 et 6 juillet prochain pour une troisième année. Deux entreprises du Haut-Richelieu participeront à l'événement.

L'événement est le seul d'une telle envergure au pays dans son domaine. Il constitue l'occasion de s'adonner, en famille ou entre amis, aux nombreuses activités proposées gratuitement aux abords du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents. Pour cette troisième édition de la fête du nautisme, l'AMQ a organisé une centaine d'événements dans une quinzaine de régions du Québec. Dans le Haut-Richelieu, les gens pourront se rendre à la Marina St-Tropez de Saint-Blaise-sur-Richelieu, ou encore à la Marina Fortin de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

À la Marina St-Tropez, il y aura des spectacles rockabilly à 15h et 21h30 pendant le week-end ainsi qu'une exposition de voitures. Les gens pourront également manger lors des soupers



Les amateurs de nautisme pourront célébrer à la Marina St-Tropez et à la Marina Fortin, les 5 et 6 juillet. (Photo TC Media - Archives)

BBQ et boire au tiki-bar. L'admission est gratuite. La Marina Fortin, elle, offrira des essais de bateaux pendant la fin de semaine.

«Comme pour l'année dernière, nous souhaitons inviter la population à profiter de la qualité des infrastructures qui sont mises à sa disposition ainsi que de la beauté de son patrimoine maritime, explique le directeur général de

l'AMQ, Yves Paquette. De plus, ce genre de festivités contribue au rayonnement de l'industrie touristique québécoise.»

SUCCÈS RÉPÉTÉ

L'édition 2014 de la Fête du nautisme reprend les recettes de ce qui a fait son succès lors des saisons estivales précédentes en offrant

aux visiteurs une foule d'activités dans tout le Québec. Ainsi, les amateurs de canot-kayak, kitesurf, voile, rafting, ski nautique ou encore de wakeboard auront la possibilité de redécouvrir gratuitement la plupart de ces sports nautiques. L'événement offrira également une chance unique de tester de nouveaux sports et de rencontrer des passionnés prêts à partager leur enthousiasme pour les loisirs nautiques. Les amateurs d'adrénaline ne manqueront pas d'essayer le flyboard dont le succès populaire se confirme d'année en année. À mi-chemin entre le wakeboard et le kitesurf, cet engin vous propulse dans les airs à la manière d'Iron Man.

C'est l'engouement observé dans le secteur de la plaisance qui a mené à la création de la Fête du nautisme par l'AMQ.

«L'engouement observé au fil des années pour les festivités confirme l'intérêt des Québécois pour le tourisme nautique, indique M. Paquette. D'après le rapport de recherche Tourisme nautique au Québec, étude sur les marchés potentiels commandés par l'AMQ en 2011, un Québécois sur dix est propriétaire d'une embarcation, ce qui confirme que le secteur se porte très bien.»

Le ministre de l'Agriculture en visite à Napierville

MARC-ANDRÉ COUILLARD
marc-andre.couillard@tc.tc

ÉCONOMIE. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Pierre Paradis était de passage à Napierville le 11 juin. Il a visité l'entreprise Univerco (1978) inc., de la famille Bisailon, pour constater l'avancement des travaux dans le développement d'un procédé de lavage des légumes racines.

Développé par Univerco, le procédé permet de retirer un maximum de terre et de

particules tout au long du processus de lavage des légumes racines afin d'améliorer la qualité de l'eau rejetée. Le développement de cette méthode fait suite à un projet de recherche chapeauté par l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et réalisé avec la collaboration de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) et des producteurs maraîchers.

«Les producteurs désirent depuis le début une solution simple, peu coûteuse et adaptable à leur entreprise. Les équipements proposés par Univerco et validés par l'IRDA



Alain Bisailon, Paul Bisailon, Simon Bisailon, Michaël Bisailon, Guillaume Bisailon (tous d'Univerco), Éline Grignon (CLD Jardins de Napierville - Pôle d'excellence en lutte intégrée), Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Stéphane Billette, whip en chef du gouvernement et député de Huntington, Carl Bisailon (Univerco), Normand Legault (APMQ) et Mario Bisailon (Univerco). (Photo gracieuseté)

répondent parfaitement à ces critères», souligne Normand Legault, producteur agricole et représentant de l'APMQ, qui participe aux travaux depuis 2008.

MERCI AUX CITOYENS DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE ET DES ENVIRONS

Énergies durables Kahnawà:ke (EDK) tient à remercier tous ceux qui ont participé à la rencontre citoyenne le 5 Juin 2014. Nous sommes heureux d'avoir rencontré tant de personnes et d'avoir eu l'occasion de présenter notre projet de parc éolien. Nous tenons à partager avec un public plus large certaines questions importantes qui ont été soulevées à cette occasion :

1. Pourquoi proposer le projet à Saint-Cyprien-de-Napierville ?

Kanawà:ke souhaite investir dans un projet éolien depuis plusieurs années. L'appel d'offres d'Hydro-Québec lui a fourni l'occasion de développer un tel projet dans sa région administrative. Des études ont indiqué cependant que la ressource éolienne à Kanawà:ke est insuffisante. Lors des recherches pour une autre communauté hôte, Saint-Cyprien-de-Napierville s'est révélée comme un emplacement idéal pour plusieurs raisons. Notamment, une bonne ressource éolienne et des infrastructures sont déjà présentes sur le site, permettant de restreindre les pertes agricoles. Aussi, le parc éolien ne nécessiterait pas de nouvelles lignes de transport d'électricité, un autre avantage important qu'offre ce site. En effet, le parc éolien pourrait se connecter directement aux lignes de distributions existantes, ce qui contribuerait à réduire les perturbations à l'environnement local.

2. L'agriculture sera-t-elle affectée ?

Provenant d'une communauté possédant une riche tradition agricole ancestrale, EDK priorise la protection des terres agricoles. De nombreux chemins de ferme sillonnent les terres sur lesquelles le projet serait construit. Les routes d'accès nécessaires pour le projet utiliseraient en grande majorité les mêmes chemins. Les agriculteurs pourraient les utiliser une fois réaménagés. La perte agricole totale pour la phase d'exploitation est estimée à seulement 2,2 hectares. Les producteurs seraient indemnisés pour cette perte, ce qui leur permettrait d'apporter des améliorations à leur ferme. Aussi, il est prévu qu'à la fin de la vie du projet, toutes les terres affectées seraient restaurées à leur état original.

3. Pourquoi construire un parc éolien si la province a un surplus d'énergie ?

En raison des variations de la demande d'énergie, certaines périodes de l'année présentent un surplus énergétique tandis que d'autres périodes présentent un déficit énergétique. Dans son Plan d'approvisionnement 2011-2020, Hydro-Québec Distribution a estimé que ces déficits augmenteraient dans les années à venir, alors que les excédents diminueraient. Les parcs éoliens sont un bon choix pour aider à subvenir à la demande croissante en énergie. En effet, l'énergie éolienne est complémentaire à l'hydroélectricité et permet de diversifier les sources d'approvisionnement énergétiques de la province. L'énergie éolienne est un investissement pour l'avenir du Québec et bénéficiera également à la planète et aux générations futures.

4. Est-ce que le parc éolien affecterait ma qualité de vie ?

EDK s'engage à protéger la qualité de vie des résidents en respectant les meilleures pratiques à tous les stades du projet : la construction, l'exploitation et le démantèlement. Des normes élevées de santé et de sécurité seraient respectées, et le projet se conformerait à toutes les réglementations provinciales, dont celle sur les niveaux sonores. Nous vous invitons à nous contacter si vous êtes intéressé à assister à un exercice de simulation de bruit afin de mieux comprendre les niveaux sonores autour d'un parc éolien (info@ksenergies.ca).

Nous espérons avoir répondu à vos questions. N'hésitez pas à contacter EDK si vous avez d'autres questions ou commentaires. Nous croyons que ce projet de parc éolien peut aider nos communautés à développer un partenariat solide et une amitié pour des générations à venir.



LYNN JACOBS

Coordonnatrice environnementale et porte-parole

lynn.jacobs@ksenergies.ca - 438 985-6110 - www.ksenergies.ca